

Les dates clés : le calendrier de vos relations avec la Caf

JANVIER

Avant le 31/01/N :
transmission des données prévisionnelles N pour les EAJE, ALSH, RPE, LAEP, MF, AAD, PS Jeunes (sur portail AFAS)

FÉVRIER

Avant le 28/02/N :
transmission des données prévisionnelles N pour les autres prestations de service (hors portail AFAS et hors CLAS)

MARS

Avant le 31/03/N :
transmission des données réelles N-1 pour toutes les prestations de service (hors CLAS)

Avant le 31/03/N :
transmission des conventions renouvelées à effet du 01/01/N, signées

JUIN

Avant le 30/06/N :
dépôt des demandes de subvention de fonctionnement et d'investissement de l'année N

JUILLET

Avant le 31/07/N :
transmission des données actualisées au 30/06/N pour les EAJE, ALSH, RPE, LAEP (sur portail AFAS)

OCTOBRE

Avant le 15/10/N :
transmission des données actualisées au 30/09/N pour les EAJE, ALSH, RPE, LAEP, AAD (sur portail AFAS)

Le 30/10/N :
date limite de transmission des pièces justificatives nécessaires au paiement des subventions d'investissement de N-2 si montant inférieur ou égal à 30 500 euros, de N-4 si montant supérieur ou égal à 30 500 euros

NOVEMBRE

Le 01/11/N :
début de la période de dépôt des demandes de subvention de fonctionnement et d'investissement de l'année N+1

Le 15/11/N :
date limite de transmission des bilans d'activité et compte de résultats nécessaires au paiement des subventions de fonctionnement N-1

DÉCEMBRE

Avant le 31/12/N :
transmission des pièces justificatives pour le renouvellement des conventions PSO